



Sommaire

190€ en chèques vacances : voilà des Euros qui vont faire des heureux !.....	1
Il ne parle ni de l'UI, ni d'elle, mais plutôt de l'UAT.....	2
L'AGPRO PME : samedi, ou ça me dit pas ?.....	2
313 oublié-e-s des prestations CE : et moi ? Émoi !.....	2

190€ en chèques vacances : voilà des Euros qui vont faire des heureux !

✓ décision

Du budget restauration enfin récupéré

◆ Grâce à la CFE-CGC, votre CE DOSO va (enfin !) récupérer le budget restauration non dépensé. Les salariés qui en feront la demande courant septembre recevront des Chèques Vacances pour un montant de 190 €. Mais de quoi parle-t-on exactement ?

Un combat mené par la CFE-CGC depuis 2007

◆ En 2007, la CFE-CGC devient majoritaire au Comité d'Établissement (CE) de SCE. L'analyse des comptes réalisée à cette occasion par nos élus CE démontre que la **Direction manipule le budget de la restauration à son profit, spoliant les personnels d'une partie de cet argent**. Les élus CFE-CGC demandent le remboursement des sommes et la reprise en gestion directe du budget de la restauration. La direction s'y refuse avec la bénédiction des autres organisations syndicales.

La CFE-CGC gagne mais n'est pas suivie

◆ En 2011, la justice donne raison à la CFE-CGC. Les élus CFE-CGC réclameront alors dans tous les CE où ils sont présents le reversement de ces sommes. Mais aucune organisation syndicale ne les suivra, et le CE DOSO n'a hélas pas fait exception !

La CFE-CGC redistribue

◆ Chaque année, seuls les CE dans lesquels la CFE-CGC est majoritaire (OFS et SCE) font cette demande et redistribuent les sommes obtenues aux salariés de leur périmètre sous forme de prestations ASC (Activités Sociales et Culturelles). Le CE OFS a ainsi récupéré pour 2017 la somme de 266.782,41 €. Les élus CFDT ont voté contre...

Un vote logique, n'en déplaise à certains

- ◆ Ici, au CE DOSO, vos élus CFE-CGC ont fort logiquement voté pour la redistribution de cette somme sous la forme de Chèques Vacances pour un montant de 190 € pour toutes et tous, quel que soit le QF (Quotient Familial) du salarié. En effet, CE après CE, la CFE-CGC défend la redistribution la plus large possible, avec le minimum de contraintes pour les salariés, et sans référence au QF, instrument dépassé et dangereux.
- ◆ Toutefois, une certaine organisation syndicale dénonce dans un de ses tracts l'opportunisme de la CFE-CGC dans le vote de la décision. Aurait-elle un léger problème de mémoire, elle qui a longtemps défendu le QF et vote aujourd'hui une décision qui n'y fait plus référence ? Vu son âge avancé (c'est la doyenne des organisations syndicales), nous lui pardonnerons volontiers cet oubli.

► Plus d'infos sur : <https://www.cfecgc-orange.org/201812067037/orange-france-siege/restauration-intoxication-a-toutes-les-sauces.html>

Analyse de la CFE-CGC

L'action au long cours de la CFE-CGC a rendu intenable la position de la Direction et des autres organisations syndicales. L'approche de la mise en place des CSE les a donc conduits à négocier pour redistribuer les budgets restauration non dépensés pour les années 2016 à 2018.

Il s'agit là des premières étapes d'une remise à plat complète d'un système qui a été dévoyé pendant des années par la Direction, avec la complicité des autres organisations syndicales.

D'où la présence de tout ce « magot » à redistribuer.

Il ne parle ni de l'UI, ni d'elle, mais plutôt de l'UAT...

✓ information

Rien de très nouveau sous le soleil d'Orange

- ♦ Il est rare d'avoir de l'information concernant l'UAT en CE, donc beaucoup de questions ont été posées concernant le sujet présenté : l'AT de l'UAT. S'il faut saluer l'endurance de D. ALIPHAT, ancien patron de feu l'UI Aquitaine, et de L. LAFARGUE, qui tiennent quasiment une journée face à un questionnement nourri, force est de constater qu'il n'y a rien de très nouveau sous le soleil Orange de l'UAT.

Analyse de la CFE-CGC

A entendre l'UAT, nous avons parfois l'impression qu'il s'agit du SCO. Certes, les métiers sont proches, et les évolutions aussi, puisque « AT Demain » concerne les deux unités. Cet extrait choisi résume bien la stratégie de l'UAT : « la sous-traitance sera toujours moins chère (...) la plus-value est de s'adresser aux clients multi-réitérants (...) c'est notre raison d'être, notre valeur ajoutée ». Un discours qui serait entendable, si ce n'était pas, encore une fois, pour gérer la décroissance des effectifs.

L'AGPRO PME : samedi, ou ça me dit pas ?

✓ consultation

3901 Pro : le samedi, c'est fini !

- ♦ La fermeture du 3901 Pro les samedis matins constitue une décision de l'entreprise, désireuse, comme d'habitude, de faire des économies et de gagner en flexibilité. Les salariés, eux, sont partagés entre les « pour » et les « contre ». Vos élus CFE-CGC notent que certains des éléments qu'ils ont apportés ont été pris en compte par la Direction. Ils apprécient également une certaine souplesse donnée aux salariés dans le choix des régimes de travail.

Analyse de la CFE-CGC

Vos élus CFE-CGC prennent acte de la décision d'Orange. La perte d'activité commerciale en interne et la fuite prévisible des activités vers la sous-traitance constituent une préoccupation majeure. La prise en charge des appels du samedi par la sous-traitance, qui ne traite pas toutes les thématiques, reportera assurément une partie des appels en début de semaine suivante. Quid de la réitération et de la satisfaction client ? Enfin, cette décision ne fera pas que des heureux chez les salariés. Aussi, vos élus CFE-CGC s'abstiennent.

313 oublié-e-s des prestations CE : et moi ? Émoi !

✓ zoom

Pas inscrits, pas servis !

- ♦ Ils sont 313 salariés non-inscrits aux prestations ASC ; autrement dit, 313 salariés qui ne touchent jamais rien ! Soit 7% des ouvrants droit (OD) du CE DOSO. Manque de temps ou d'envie pour se coltiner un système complexe, inadapté aux besoins réels, et paperassier, expliquent ce renoncement, en moyenne, à 1.000 € par an et par salarié.

Dans un autre monde...

Dans les CE qu'ils gèrent (OFS et SCE), vos élus CFE-CGC ont mis en place le « Tableau Magique » et 97% des salariés profitent, année après année, de la totalité de leurs droits. Demandez-leur ce qu'ils en pensent, vous en croisez sûrement quelques-uns sur vos sites. Alors, à l'occasion des prochaines élections, on change de système, pour de bon ?

▶ Plus d'infos sur : <https://www.lemelleurdesce.com>

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élu-e-s

- Maria Pilar MARTINEZ
- Jérôme WARTEL
- Jean-Philippe WATRIN

Représentant syndical

- Jean-Jacques MARCHI

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

